

Le Collège de Maisonneuve accueille près de 7 000 étudiants, jeunes et adultes inscrits à la formation créditée, plus de 2 000 personnes y suivent des activités de perfectionnement et 850 personnes travaillent à la réalisation de sa mission sur trois campus différents. À l'écoute de son milieu, le Collège se soucie de donner les meilleures réponses aux besoins de formation exprimés par la société. De plus, les activités de recherche de ses trois centres de transfert technologique ont des impacts positifs sur la formation proposée aux étudiants et participent à l'essor socio-économique du Québec.

Conseiller en psychologie du travail et des organisations ou développement organisationnel

Direction générale

Statut : Professionnel contractuel

Supérieure immédiate : Malika Habel, Directrice générale

Nous sommes à la recherche d'un professionnel (contractuel) pour la mise en œuvre du nouveau plan stratégique et du plan d'action quinquennal associé.

Nature du mandat

La personne devra s'approprier du plan stratégique et développer, en collaboration avec les différentes instances et fournisseurs, les outils nécessaires pour pouvoir le mettre en œuvre et faire son suivi. Elle devra soutenir certains comités pour le développement de politiques (conciliation travail-famille, gestion des ressources humaines, politique interculturelle, etc.) mais aussi pour le développement ou l'adaptation de questionnaires (la satisfaction au travail et la coresponsabilité). Elle fera également la compilation des résultats des différents questionnaires (voir indicateurs du plan stratégique) et devra présenter et diffuser l'information.

Qualifications requises

Scolarité et expérience

- Détenir un diplôme universitaire de premier et de deuxième cycle dans un domaine relié à la psychologie ou le développement organisationnel.
- Posséder un minimum de deux (2) années d'expérience dans un milieu de travail syndiqué.

Autres exigences

- Maîtriser la langue française parlée et écrite. La personne doit réussir le test de français écrit.
- Posséder de fortes habiletés de communication et d'animation.

Salaire et horaire

Salaire : 44 003 \$ à 83 425 \$ par année

Horaire : Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30

Période : Dès que possible pour une durée de six mois avec une possibilité de prolongation.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur candidature au Service des ressources humaines en mentionnant le numéro de concours 1415-EXT-001 avant **16 h 30 le 12 octobre 2014** à www.cmaisonneuve.qc.ca/travailler-a-maisonneuve

Le Collège de Maisonneuve souscrit à la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics pour les personnes visées, soit les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées. Les personnes handicapées qui le désirent peuvent recevoir de l'assistance pour le processus de présélection et de sélection.